



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Référent
Egalité Filles-garçons

**Rectorat
Bureau IA-IPR**

Affaire suivie par :
Isabelle COLOMBARI

IA-IPR
Référente académique
Egalité filles-garçons
Tél : 06 74 98 52 97

Mél : egalite.filles-garcons@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence Cedex 1

**Feuille de route
« Référent-e Égalité filles-garçons »
Année scolaire 2020-2021**

**Madame et/ou Monsieur.....
Fonction.....
Etablissement
Mail professionnel.....**

Déclinaison de la feuille de route du référent/ de la référente Égalité filles-garçons, en lien avec le projet d'établissement (il s'agit de propositions, à modifier en fonction des besoins de l'établissement et des forces vives mobilisées) :

- Le référent/la référente assure un rôle de conseil afin de porter les valeurs de l'Égalité dans les différentes instances (conseil pédagogique, CESC, CVL, CVC ...) et la politique de l'établissement (projet d'établissement, règlement intérieur, ...)
- Il/elle impulse des actions visant à promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons : mixité des filières de formation, lutte contre les stéréotypes, lutte contre les violences sexistes et sexuelles ;
- Il/elle soutient les initiatives visant l'égalité et sensibilise la communauté éducative à la contribution aux actions déjà mises en œuvre ;
- Il/elle facilite l'utilisation des ressources et la circulation de l'information sur l'égalité en mettant à la disposition de l'établissement les informations qu'il/elle reçoit ;
- Il/elle recense les besoins de formation et formalise les demandes, il/elle participe à l'animation de formations sur le thème ;
- Il/elle est en relation avec les partenaires extérieurs (collectivités territoriales, associations, ...) et les correspondants académiques ;
- Il/elle rédige ou aide à la rédaction de projets dans le domaine de l'égalité ;
- Il/elle rend compte de son activité annuelle en fonction de sa feuille de route ;
- Autre...

Fait à
le

Le référent/ la référente

Le binôme de référents Égalité filles-garçons

Le chef/la cheffe d'établissement

